

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE PORTE-A-PORTE



Informations personnelles :

Madame Monsieur

DATE DE NAISSANCE : / /

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

N° TELEPHONE :

Conditions donnant droit au service :

Merci de fournir le justificatif correspondant

- Bénéficiaire de l'A.P.A (*photocopie de notification de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie*)
- Personne à Mobilité Réduite, à handicap permanent
(*photocopie de : carte d'invalidité +80 % ; ou carte de stationnement ; ou autre attestation MDPH...*)
- Personne à Mobilité Réduite, à handicap temporaire
(*certificat médical mentionnant les dates de début et fin de validité, ainsi que l'incapacité de conduire*)
- Personne âgée de plus de 80 ans (*photocopie de la carte d'identité*)
- Demandeur d'emploi ou personne en insertion professionnelle (*attestation pôle emploi ; ou autre...*)

Demande de dérogation :

- Je n'entre pas dans les critères ci-dessus, je souhaite demander une dérogation
Merci de fournir un courrier motivé, ainsi qu'un certificat médical attestant des difficultés à se déplacer.

Renseignements sur ma situation :

- Personne à Mobilité Réduite : Je me déplace en fauteuil
- J'ai besoin d'aide pour me diriger ou m'installer dans le véhicule
 - Une personne m'accompagne (*prévoir une participation de 1 €*)
- Personne à faibles ressources : Je souhaite bénéficier d'une réduction de 50%
(*Merci de fournir un justificatif attestant d'un quotient familial < 760*)

Finalisation de l'inscription au service de transport à la demande porte-à-porte :

- Je m'engage à respecter le règlement du service de transport à la demande porte-à-porte (au verso).

DATE : / /

SIGNATURE :

Merci de retourner ce formulaire dûment complété et le(s) justificatif(s) associé(s)

- Par mail : mobilite@cbugeysud.com
- Par courrier : Communauté de Communes Bugéysud - 55 Grande Rue - 01 300 BELLEY

REGLEMENT D'UTILISATION*

SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE PORTE-A-PORTE



Mobilités | Transport à la demande

- 1) **Pour bénéficier du service, je dois au préalable m'inscrire** (compléter et signer le formulaire, remplir les conditions et fournir les justificatifs demandés).
- 2) Une fois l'inscription validée par la Communauté de Communes Bugey Sud, le bénéficiaire peut utiliser le service et réserver ses trajets, **dans la limite de 2 Allers-Retours par semaine** (4 trajets).
- 3) Pour réserver vos trajets, vous devez **appeler, au plus tard 48h avant, au : 0 800 800 925** (numéro gratuit), **en précisant : le jour, l'heure, ainsi que les adresses du point de prise en charge et du lieu de dépose**. Les réservations doivent être distinctes pour le trajet aller et le trajet retour. Merci également de signaler si une personne doit vous accompagner.
- 4) Pour rappel, le service en porte à porte est accessible **du lundi au vendredi** (hors jours fériés), **de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00**. Vous pouvez vous déplacer sur l'ensemble des communes du Bugey Sud, ainsi que vers Hauteville-Lompnes, Les Avenières et Yenne.
- 5) Les demandes de réservations seront prises en compte par ordre chronologique **dans la limite des places disponibles**. Le transporteur pourra éventuellement vous recontacter pour décaler l'heure de prise en charge afin d'optimiser ses courses. Vous aurez le droit de refuser la nouvelle proposition.
- 6) Le jour-J, **soyez-vous prêts 5 minutes avant l'heure du rendez-vous**. Le conducteur vous prendra en charge et vous déposera selon les modalités de réservation.
- 7) Vous devrez **payer votre titre de transport auprès du conducteur**. Merci de prévoir la monnaie. Pour rappel, la tarification en vigueur est déterminée selon le kilométrage (pour un trajet aller) : trajet de 0 à 5 km : 2 €, trajet de 6 à 10 km : 3 €, trajet de 11 à 20 km : 4 €, trajet de plus de 21 km : 5 €. Le cas échéant, la personne accompagnatrice devra payer une participation forfaitaire de 1 €.
- 8) **Si vous devez annuler le trajet, prévenez au plus tôt le transporteur** en appelant la centrale de réservation. En cas de non-annulation ou d'annulation hors délais (moins de 24h avant), le prix du transport est redevable.
- 9) A tout moment, la Communauté de Communes Bugey Sud se donne le droit d'apporter des modifications au service ou au règlement nécessaires au bon déroulement du service.
- 10) Les informations recueillies lors de l'inscription au service sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé, et font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser les courses, évaluer le fonctionnement du service et informer les usagers si nécessaire. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 et au Règlement Général de Protection des Données Personnelles de 2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant en contactant la CC Bugey Sud.

* Ce règlement d'utilisation est un extrait du règlement intérieur approuvé par le conseil communautaire Bugey Sud du 27 février 2018, modifié le 31 janvier 2019. Ce règlement est en ligne sur le site internet de la CCBS et communicable sur demande.